



Réf. Farde e-Assemblées : 2371176

N° OJ : 47

Projet d'Arrêté - Conseil du 23/11/2020

Objet : Evaluation et mise à jour du plan d'action pour l'égalité des femmes et des hommes dans la vie locale.

Le Conseil communal,

Considérant que le Collège des Bourgmestre et Echevins a décidé de signer la Charte Européenne pour l'égalité des femmes et des hommes dans la vie locale en sa séance du 24 avril 2008 (décision n° 303);

Considérant que le Conseil Communal a décidé de signer la Charte Européenne pour l'égalité des femmes et des hommes dans la vie locale en sa séance du 7 février 2011 (décision n° 11);

Considérant qu'un plan d'action pour l'égalité des femmes et des hommes a été mis en place à la Ville en 2014 et qu'il était prévu d'évaluer le dudit plan une fois tout les deux ans;

Considérant que la troisième évaluation a eu lieu à l'été 2020;

Sur proposition du Collège des Bourgmestre et Echevins;

ARRETE :

Article unique : Valider la mise à jour du plan d'action pour l'égalité des femmes et des hommes dans la vie locale suite à l'évaluation 2020.

Annexes :

[Plan d'action pour l'égalité des femmes et des hommes FR \(Consultable au Secrétariat des Assemblées\)](#)